

En forêt de Dreux

7 km – 2h20

Départ : Mairie de Montreuil

Se diriger vers l'église et franchir le pont. Tourner à gauche et monter à droite par le sentier entre les maisons.

0,5 km : En haut de la côte, tourner à droite. Passer le carrefour, traverser l'aqueduc de l'Avre et continuer par le sentier en face sur 800 m.

1,8 km : Tourner gauche (un autre circuit balisé continue en face) et poursuivre tout droit jusqu'à la D928. La couper (prudence) et prendre à droite l'allée du roi. Au bout, se diriger à gauche sur 50 m, puis virer de nouveau à gauche. Arrivée sur l'allée Belle-Vue de Motel, l'emprunter à gauche sur quelques mètres, puis aller à droite sur 100m.

3,8 km : Prendre à gauche l'allée du Berceau. Croiser les allées du Bochet, puis des Maisons Motier et atteindre la croix du Carré.










5,2 km : Couper à nouveau la D928 et s'engager dans la deuxième allée à gauche entre les parcelles 149 et 167. Traverser le carrefour du Belvédère. Au bout de l'allée tourner à droite sur 400m.

Descendre le sentier à gauche et rejoindre le pont sur l'Eure. Passer devant l'église et regagner la mairie

7 km : Arrivée



CHARTRE DU RANDONNEUR

-  Ne pas s'écarter des chemins balisés
-  En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
-  Respecter la nature et la propriété privée
-  Ne pas abandonner ses détritrus
-  Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
-  En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
-  Prendre garde aux vipères
-  Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
-  Tenir les chiens en laisse